



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 décembre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1997

Subvention pour jumelages, coopération et relations internationales

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97522

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 1997

Vie Associative/Jumelages

**Subvention pour jumelages, coopération et relations
internationales**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Comité Consultatif des Relations Internationales et des Jumelages,

Il vous est proposé :

- de passer les conventions attributives de subvention pour des actions de jumelages, avec :

- Collège Philippe de Commynes	7.300 F
- Lycée Paul Guérin	2.600 F
- Lycée Jean Macé	3.200 F
- Collège Gérard Philippe	4.100 F
- Orchestre à vent de Niort	5.000 F
- Sliv Jazz Band	2.000 F
- Ensemble Vocal et Instrumental Chante Pezenne	7.500 F
- Stade Niortais Rugby	3.000 F

Imputation budgétaire : Chapitre 920 - Sous-Chapitre 61 - Article 65748 # 01307

- d'accorder une subvention pour des actions de coopération, conformément à la convention signée le 29 décembre 1994 avec :

- ANJCA	60.000 F
---------	----------

Imputation budgétaire : Chapitre 920 - Sous-Chapitre 61 - Article 65748 # 01305

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions correspondantes aux organismes, associations, lycées et collèges désignés ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)